

au bureau du Journal.

### meilleurs CAFÉS

aux toujours fraîchement  
 illés chaque semaine.  
 livre depuis 80 ct.  
 vert depuis 60 ct.  
**Louis Treyvaud**  
 18, Grand' Rue, Bulle.  
 commande le café est moulu  
 ment.

### MARC

, 1.—, 1.20 et 1.50 le litre.  
**mao et Rhum**  
 , 2.—, 3.— et 4.— le litre.  
 commande.

**isco RIBES, à Bulle.**

### LOTÉRIE

**Casino-Théâtre**  
 DE LA  
**Ville de Fribourg**  
 os lot  
**50,000.--**

oreux autres lots formant un  
**Fr. 75,000.--**  
 Billets à 1 fr.

nts au Bureau de la loterie,  
 Tir, 6, à Fribourg, auprès des  
 ements financiers du canton  
 les principaux magasins.  
 i contre remboursement.  
 is aux revendeurs.

ements à louer  
**Torche, La Tour.**

### DIGESTIONS

esments, maux de cœur  
 e ventre sont rapidement dis-  
 r  
**l de Menthe et Camomilles**  
**Golliez**  
 ARQUE: 2PALMIERS  
 Remède de famille  
 de première utilité.  
 nte partout, en flacons de 1  
 et à la  
**rmacie Golliez, Morat.**

**Chaussures**  
**With. Gräb**  
 Zurich  
 4 Trittligasse 4

Marchandise  
 garantie et solide

Catalogue illustré  
 (contenant 400 articles)  
 gratis et franco  
 entre autre,  
 articles recommandés:

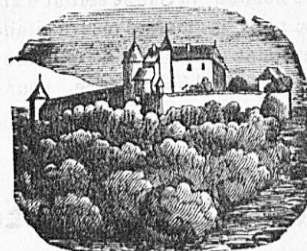
Boutilliers forts p. ouvriers	7.80
Bottines à tracer pour	9.40
hommes, très fortes	9.40
Bottines élég. avec bouts,	9.50
à lacer, pour hommes	2.—
Bottines pour dames	6.40
Bottines à lacer, très for-	7.20
tes, pour dames	6.40
Bottines élégantes, avec	7.20
bouts, à lacer, p. dames	4.40
Boutilliers pour fillettes et	4.40
garçons No. 25 à 29	5.20
30 à 35	5.20

échange contre remboursement

**Echange franco**  
 Maison de toute  
 confiance,  
 fondée  
 en 1880.



# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>55</sup> 5<sup>05</sup> 8<sup>50</sup> — BULLE, arr. 8<sup>55</sup> 12<sup>15</sup> 4<sup>25</sup> 8<sup>22</sup> 10<sup>52</sup>

**ABONNEMENTS**  
 Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
 » . . . 6 mois, » 2.50  
 Etranger . 1 an, » 9.—  
 » . . . 6 mois » 5.—  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro: 5 cent.  
 On s'abonne dans les  
 bureaux de poste.

**ANNONCES**  
 District de la Gruyère: une  
 seule insertion, 15 c.; annon-  
 ces répétées, 10 c. Canton  
 et Suisse, 15 c. Etranger,  
 20 c. la ligne ou son espace.  
 RÉCLAMES: Suisse, 80 cent.  
 Etranger, 40 c. la ligne.  
 S'adr. à l'Agence de pu-  
 blicité Haasenstein et Vo-  
 gler, Grand' rue 29, à Bulle,  
 ou à l'Impr. de La Gruyère.

Après la foire de fé-  
 vrier, nous prendrons la liberté  
 de mettre en circulation les car-  
 tes de remboursement pour  
 1908. Prière à nos abonnés qui  
 désirent payer au bureau de le  
 faire avant cette date.

BULLE, le 28 janvier 1908.

### Italie et Suisse.

On annonçait récemment que le  
 Conseil fédéral avait refusé l'exequa-  
 tur à un attaché de l'ambassade ita-  
 lienne à Berne, chargé par son gou-  
 vernement d'une mission incompatible  
 avec les usages diplomatiques et, sur-  
 tout, contraire à la constitution fédé-  
 rale, puisqu'elle ne tendait à rien  
 d'autre qu'à organiser de toutes pièces  
 une police italienne en Suisse.

Quoique l'affaire ait reçu sa solution  
 il y a quelques mois déjà, elle ne mé-  
 rite pas moins d'être contée tout au  
 long. La voici, exposée très clairement  
 par le « National Suisse »:

Il y a quelque temps donc, le gou-  
 vernement italien avait envoyé à Ge-  
 nève l'attaché d'ambassade Michelis,  
 et lui avait confié le soin d'exercer  
 une surveillance active sur toutes les  
 entreprises suisses employant de la  
 main-d'œuvre italienne. Suivant les  
 instructions reçues, M. Michelis devait  
 s'enquérir sur toutes les entreprises  
 industrielles, commerciales, agricoles,

employant des ouvriers italiens, se  
 renseigner sur leurs gains, les condi-  
 tions morales et matérielles dans les-  
 quelles ils vivaient; tenir un registre  
 ouvert de toutes les entreprises pou-  
 vant utiliser la main-d'œuvre italienne;  
 dans qu'elles conditions celle-ci pour-  
 rait offrir ses services, etc., etc. Il  
 devait ensuite entrer en relations di-  
 rectes avec ses compatriotes, leur  
 fournir tous les renseignements dont  
 ils avaient besoin, les conseiller dans  
 les questions de contract de travail,  
 d'assurances, d'accidents, de grèves.  
 Ce n'est pas tout; en cas d'accident,  
 l'inspecteur italien en Suisse devait  
 faire une enquête personnelle appro-  
 fondie et s'efforcer de fournir aux fa-  
 milles des victimes les pièces néces-  
 saires au droit d'indemnité.

Lorsque l'affaire fut connue, une  
 grande partie de la presse suisse  
 s'étonna avec raison de cette ingérence  
 d'une police étrangère dans des ques-  
 tions qui devaient être traitées uni-  
 quement par les autorités suisses. On  
 ne manque pas d'observer que l'Italie  
 aurait bien mieux fait de s'occuper  
 d'abord d'améliorer le sort des agri-  
 culteurs et des ouvriers de chez elle,  
 qui sont obligés de s'expatrier pour  
 ne pas mourir de faim, avant d'exer-  
 cer un contrôle vexatoire sur ses res-  
 sortissants travaillant en Suisse dans  
 des conditions tout à fait favorables.

Mais l'appétit vient en mangeant.  
 Au vu des bons résultats donnés par  
 l'inspection italienne en Suisse, l'am-

bassade d'Italie à Berne fit savoir au  
 Conseil fédéral que son gouvernement  
 avait décidé de déterminer d'une fa-  
 çon définitive la position de M. Miche-  
 lis, et que, dans cette intention, il  
 l'avait nommé attaché de l'ambassade  
 italienne à Berne, avec siège à Genève.  
 Elle demandait en conséquence au  
 Conseil fédéral de bien vouloir le re-  
 connaître comme tel et de prier les  
 autorités cantonales de lui prêter leur  
 appui en toute occasion. Les cantons  
 devaient être invités à saisir l'inspec-  
 teur italien de tous les accidents gra-  
 ves qui pourraient se produire sur leur  
 territoire et atteindraient des ouvriers  
 italiens.

Comme bien l'on pense, la demande  
 du gouvernement italien ne put être  
 agréée à Berne, car elle ne tendait ni  
 plus ni moins qu'à organiser de toutes  
 pièces une police italienne en Suisse;  
 d'autant plus que M. Michelis, dans  
 l'exercice de ces fonctions, ne dut pas  
 toujours avoir tout le tact nécessaire  
 en s'ingérant dans des affaires qui ne  
 le regardaient pas du tout et en se per-  
 mettant des critiques non fondées sur  
 certaines condamnations atteignant  
 ses compatriotes.

Battu sur ce point, le gouvernement  
 italien demanda alors au Conseil fédé-  
 ral de charger les autorités cantonales  
 d'avertir, télégraphiquement si possi-  
 ble, les consuls d'Italie des arrondisse-  
 ments respectifs, des accidents qui at-  
 teindraient des ouvriers italiens. Cette  
 fois-ci encore, le Conseil fédéral ré-

pondit par un refus. Il adressa à l'am-  
 bassade d'Italie à Berne une note très  
 polie, dans laquelle il faisait observer  
 que les Italiens en Suisse jouissaient  
 de la même protection légale que les  
 indigènes; que les prescriptions con-  
 cernant le travail dans les fabriques et  
 la responsabilité civile étaient les mê-  
 mes pour eux que pour nous et que,  
 comme par le passé, les inspecteurs  
 des fabriques se mettaient à la dispo-  
 sition de M. Michelis pour tous les  
 renseignements désirables; en consé-  
 quence, il ne pouvait acquiescer à la  
 demande du gouvernement de Sa Ma-  
 jesté Victor Emmanuel II.

En même temps, le Conseil fédéral  
 adressait aux gouvernements canto-  
 naux une circulaire dans laquelle il  
 faisait observer que l'inspecteur ita-  
 lien avait pour tâche d'aider de ses  
 conseils et de son appui les émigrants  
 italiens; qu'il n'y avait rien à redire à  
 cela; aussi longtemps qu'il se borne-  
 rait à ce travail; mais, au cas où il  
 s'adresserait aux cantons pour avoir  
 des renseignements sur les conditions  
 de la main-d'œuvre italienne en Suisse,  
 ceux-ci devraient le prier de s'adres-  
 ser au Conseil fédéral par l'intermé-  
 diaire de l'ambassade d'Italie à Berne.

Le Conseil fédéral a suivi dans cette  
 affaire une ligne de conduite aussi con-  
 ciliante envers notre voisin du sud  
 que conforme aux lois de notre pays.  
 Il va sans dire que nous ne pouvons  
 tolérer chez nous une autre police que  
 la nôtre. D'ailleurs, et nombre d'Ita-

### FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

## Comédie Nuptiale

PAR GUY CHANTEPLEURE

La jeune fille acquiesça donc d'une  
 inclination de tête, tandis que de grosses  
 larmes roulaient sur ses joues pâles...

Il balbutia:  
 — J'en suis si content...  
 Au bout d'un instant, Mlle Morin reprit:  
 — Nous n'avons pas le droit de nous lais-  
 ser abattre. Il faut que nous la disputions  
 au mal... Il faut aussi qu'elle conserve sa  
 quiétude, sa paix... qu'elle se sente heureuse...  
 Et ceci dépend de nous... de vous, surtout  
 monsieur...

— Elle aurait pu être heureuse par moi,  
 toujours... et je ne lui ai fait que du cha-  
 grin... et je ne lui ai fait que du chagrin...  
 Ah! si vous saviez les reproches que je ne  
 cesse de m'adresser.

— On se fait toujours des reproches!...  
 Ne soyez pas trop sévère pour vous-même,  
 monsieur... Certes, Mme Cayrol eût préféré  
 vous garder aux Berges... Néanmoins, ses  
 plus grandes joies lui sont venues de vous...  
 Elle m'a parlé souvent de votre tendresse...  
 une tendresse de fille, disait-elle en riant...  
 Vos lettres la ravissaient... Elle est fière de  
 vos efforts, de vos succès... Si vous aviez pu  
 la voir, l'entendre, quand je lui lisais les  
 revues et les journaux que vous lui envoyez,  
 les articles que vous aviez écrits, ceux où  
 l'on appréciait vos travaux, vous ne vous  
 accuseriez pas de ne lui avoir causé que du  
 chagrin... Elle n'a jamais douté de votre  
 cœur, je puis vous l'assurer... Et maintenant  
 qu'elle vous voit, qu'elle vous a près d'elle,  
 tout à elle, c'est un bonheur immense que  
 vous lui donnez... un bonheur si profond et  
 si doux qu'elle en oublie ses souffrances... et  
 aussi les soins, l'oisiveté qui lui sont imposés  
 et qui lui pèsent si fort, tous les petits  
 désagréments de la maladie, contre lesquels  
 avant que vous fussiez là, elle se révoltait  
 plus amèrement que contre la douleur  
 même...

— Oh! fit le jeune homme avec ferveur,  
 si je pouvais ainsi lui faire oublier tout  
 souci, toute peine!... si je pouvais combler  
 tous ses vœux!... si je pouvais... jusque...  
 jusqu'à la fin...  
 Il s'arrêta brusquement, s'obligeant au  
 calme.  
 — Je vais lui dire que vous monterez  
 dans un moment, que vous avez à écrire  
 avant l'heure du courrier une lettre très  
 pressée... fit la jeune fille... Essayez de vous  
 remettre... d'être plus ferme... Et puis, bas-  
 sinez vos yeux avec de l'eau très chaude...  
 Il ne faut pas qu'on voie...  
 Il répondit:  
 — J'aurai du courage... beaucoup... vous  
 verrez.  
 Puis, comme elle atteignait la porte, il  
 murmura:  
 — Vous m'avez fait du bien, je vous en  
 remercie...  
 Mais il ne sut pas si elle avait entendu.  
 — Etrange fille, pensa-t-il.  
 Cependant, fort de cette volonté de cou-  
 rage qu'Éliette avait ranimé en lui, il tint  
 parole et, maître de son émotion, de sa voix,  
 de son visage, il put donner à sa mère l'as-  
 surance d'une guérison prochaine et com-

plète, il put entendre et approuver les pro-  
 jets heureux que Mme Cayrol ne cessait de  
 faire, se voyant déjà rétabli, jouissant par  
 avance de son activité reconquise.

Au dîner, il dit à Mlle Morin:  
 — Je ne quitterai plus ma mère... même  
 pour quelques jours... Je viens d'écrire au  
*Courrier de Paris* et à la *Revue Rose* que  
 l'état de sa santé m'obligeait à me fixer aux  
 Berges... et, par conséquent, à abandonner  
 définitivement mes rubriques hebdomadai-  
 res...  
 Définitivement... répéta la jeune fille  
 comme malgré elle... C'est un grand sacrifi-  
 ce!...  
 — Je ne voulais pas demander un congé...  
 murmura-t-il très simplement... Cela m'au-  
 rait fait trop de mal...  
 Elle ne demanda pas pourquoi; elle com-  
 prenait.  
 Il ajouta:  
 — Que ma mère ne sache rien, n'est-ce  
 pas?... Ma décision l'inquiéterait...

V  
 Insensiblement, la vie de Julien s'organi-  
 sait, se réglait; ses occupations d'oisif se



liens habitant la Suisse seront d'accord avec nous, la main-d'œuvre italienne travaillant chez nous a toujours été traitée avec bienveillance, pour autant qu'elle s'est conformée aux lois de notre pays.

NOUVELLES SUISSES

La lettre à un sou. — Du *Peuple genevois* :

« Le Conseil fédéral veut l'enterrer... et il ne faut pas se méprendre sur le sens de la réponse qu'il a faite à la commission du Conseil des Etats.

C'était presque prévu, et c'est fort regrettable. Jadis la Suisse marchait à la tête des nations pour la bonne organisation et le bon marché de ses services postaux. Aujourd'hui il n'en est plus de même...

Une lettre va de Dunkerque à Marseille pour deux sous, et de Genève à Nyon c'est aussi deux sous. Les postes françaises sont donc, sur ce point, beaucoup meilleur marché que les nôtres.

Que faire ?

Eh eh... Il y a dans la Constitution un article réglant ce qu'on appelle le droit d'initiative...

Non, mais... croyez-vous qu'elle n'aurait pas un certain succès, une initiative ainsi conçue :

« Article unique. — La taxe des lettres de 250 grammes au plus est fixée à 5 centimes maximum. Elle pourra être abaissée au-dessous de ce chiffre. »

Et il n'y a pas à dire, on trouverait les signatures, et si on les trouvait, il faudrait bien, tout de même, que le Conseil fédéral y vienne.

Nous n'abandonnerons pas la question, et dès aujourd'hui, nous annonçons que nous lancerons l'initiative si on la rend nécessaire. »

Les Russes en Suisse. — Sur l'ordre du procureur général de la Confédération, la police de Genève a fait procéder samedi à des perquisitions dans une imprimerie clandestine située impasse de l'Aire, route des Acacias.

C'est M. le commissaire Perrier qui a procédé à cette opération. Samedi matin, à 11 h. 30, il se rendait dans le local avec une dizaine d'agents de la sûreté. Deux terroristes russes qui

classaient, selon les heures, prenaient leur place précise, traditionnelle, immuable, dans la journée vide, comme des objets dans un tiroir de la vieille fille.

La plus grande partie de la matinée était consacrée au travail, non plus à l'esquisse hâtive des « silhouettes de musiciens », à l'exécution des articles projetés jadis, délaissés maintenant avec la besogne hebdomadaire de Paris, mais à la mise au point des documents recueillis et des études faites en vue d'un ouvrage sur *Berlioz*, rêvé depuis toujours.

Le moment qui précédait le déjeuner et celui qui le suivait appartenaient à Mme Cayrol... Julien faisait à voix haute la lecture des journaux ; puis il sortait pour deux ou trois heures...

Sa mère veillait à ce qu'il ne se laissât pas gagner par l'inertie d'une existence sédentaire. Il aimait la chasse, le cheval. Chaque jour, elle exigeait qu'il fit une longue promenade à travers le pays, ou s'en allât tirer quelques lièvres dans les forêts des Berges, où le gibier n'était pas trop

se trouvaient là occupés à tirer des circulaires, les nommés T., 22 ans, et Vladimir G., âgé de 30 ans environ, ont été aussitôt arrêtés ; puis en leur présence, M. le commissaire Perrier a procédé à une minutieuse perquisition ; il a saisi un grand nombre de brochures en langue russe destinées à être répandues dans les milieux révolutionnaires.

Une souricière fut ensuite établie, et dans le courant de l'après-midi, un troisième individu, d'origine autrichienne, Ignace M., 24 ans, puis un quatrième, Italien, nommé T., anarchiste militant, étaient arrêtés. Ces deux derniers ont été trouvés en possession de papiers indiquant qu'ils prenaient une part active au mouvement terroriste russe.

L'imprimerie, qui pour toute machine possédait une presse à main, a été fermée et les scellés ont été apposés.

Le prix de la farine. — L'assemblée générale de l'Association des meuniers de la Suisse centrale à Berne a décidé de réduire de 2 fr. par 100 kilos le prix de la farine douce blanche.

Schaffhouse. — Le total de la fortune laissée par M. Henri Schlatter, qui a institué la commune bourgeoise de Schaffhouse comme légataire universelle, s'élève à un actif de 2,400,000 fr. Les droits de succession à payer en France et dans le canton de Thurgovie, où habitait le testateur, s'élèvent à 550,000 fr. environ. Les divers legs particuliers faits par M. Schlatter atteignent la somme totale de 1,365,000 fr. C'est donc une somme d'environ un demi-million qui reviendra, toutes charges payées à la bourgeoisie de Schaffhouse. Le conseil de bourgeoisie acceptera donc définitivement cet héritage.

Soleure. — Ces braves vieux garçons. — La sage-femme de Breitenbach avait demandé une augmentation légitime de son traitement. L'excellente dame, qui accomplit galement sa tâche depuis quarante-cinq ans, risquait fort de ne rien obtenir, le conseil municipal, composé en majorité de jeunes hommes mariés, étant opposé à toute augmentation. Les vieux garçons de l'assemblée, 3 en tout et

rare... Il obéissait docilement. Aussi bien, peut-être, n'eût-il trouvé le courage ni de garder tout le jour le masque de sérénité qu'il se composait en présence de la malade, ni de reprendre ses manuscrits et d'imposer à son cerveau la tension d'un labeur plus prolongé... Pour apporter à sa mère un visage souriant, pour rester naturel en sa quiétude feinte, il lui fallait tromper et, en quelque sorte, fatiguer sa douleur dans l'activité physique, quand il ne se sentait plus capable de la dominer par l'effort du travail intellectuel...

Alors il partait, couvrant des lieues, parcourant à pied ou à cheval le pays des Berges, un peu monotone, attirant cependant par ses bois aux chemins profonds, par ses eaux courantes bordées de saules et de peupliers ; parfois, il gagnait, au delà de Dôle, les rives du Doubs ou encore ce délicieux « Val d'Amour » ou la Lone serpente, molle et douce, sur un lit de sable fin, si près des collines feuillues.

A (suite).

d'un âge respectable, se levèrent alors et convainquirent si bien les jeunes perdreaux que l'augmentation fut accordée séance tenante et à l'unanimité.

Pour décrocher la couronne. — Un paysan des environs de Härkingen, (district de Balsthal) prenant part l'année dernière à un concours de tir organisé dans cette localité par la société militaire de l'endroit, tenait à rapporter chez lui quelques feuilles de laurier. Le diable, c'est que l'homme tirait mal ; aussi trouva-t-il plus pratique d'inscrire les résultats fictifs sur son livret de tir. Il allait recevoir une soixantaine de francs de prix et la couronne tant convoitée, lorsqu'un témoin de la petite scène de passe-passe vint dénoncer le déloyal commerce du tireur. Le pauvre diable n'a eu du laurier que la sauce, très salée, sous forme de six semaines de prison plus les frais.

Argovie. — Pénurie de maîtres d'école. — Elle a son bon côté ; elle a obligé les communes à dépasser le minimum légal de 1400 fr. de traitement annuel pour le porter à 1600 et 1800 francs. Actuellement, le tiers des régents ont un salaire inférieur à 1600 francs, mais d'ici à peu de temps on prévoit que cette somme, à la campagne comme en ville, ne sera plus inférieure à 2000 francs.

Poisson de mer. — Cette denrée a fait son entrée dans presque tous les villages de quelque importance du canton.

La consommation est partout énorme et nulle part les organisateurs de marchés ne se plaignent de mévente.

Le premier jour, à Mari, trois quintaux de poissons ont trouvé acquéreurs ; le marché suivant, pour lequel on avait commandé le triple, s'est passé dans d'aussi excellentes conditions.

Le revers de la médaille, c'est qu'en suite de la forte demande, le fournisseur, une importante maison allemande, annonce un relèvement.

Lucerne. — Un donneur de bonjours. — On annonce la mort du fameux comte Gurowski dont on a beaucoup parlé en Suisse, il y a deux ans. Comme le Congrès de la paix de Lucerne s'occupait du musée de la guerre et de la paix installé dans cette ville, Gurowski se leva, se déclara prêt à faire dans ce but une donation de 600,000 fr. et signa séance tenante un acte de fondation, puis acheta plus tard dans la ville de Lucerne un emplacement de 200,000 francs. Mais lorsqu'il s'agit de s'exécuter, il se déroba.

En même temps qu'il manquait à sa parole envers Lucerne, Gurowski disait à Nice qu'il aurait de sa part mauvaise grâce à faire un cadeau à l'étranger pour un établissement dont Nice pouvait être le siège aussi bien que Lucerne. Les Niçois l'entretenaient naturellement dans ces bonnes dispositions et il leur promit de leur laisser son château de Montboron, qui a une très grande valeur. — Ce donneur de bonjour vient de mourir... et Nice est volée comme Lucerne. Paix à ses cendres !

— Le prix du lait. — Depuis que

les laitiers et la société coopérative de consommation de Lucerne sont entrés en conflit, le prix du lait a sensiblement baissé. Ce fut la Coopérative qui, en créant sa laiterie diminua ce prix d'un centime ; les laitiers, pour faire concurrence, abaissèrent encore ce prix ; puis la Coopérative « rabaisa », sur quoi les paysans rabaisèrent ! De 25 centimes qu'était ce prix l'année dernière, il oscille actuellement entre 18 et 19 centimes.

A L'ÉTRANGER

France. — Violente explosion. — Samedi matin, en forant un trou de mine dans une galerie pour l'exploitation du pyrite, à Ternand (Rhône), le foret d'un ouvrier a provoqué une étincelle, qui a enflammé la charge de poudre. Une épouvantable explosion s'est produite. Quatre ouvriers qui se trouvaient dans la zone dangereuse ont été violemment atteints par les débris de roche. L'un d'eux est mort, écrasé sous un amas de terre, un autre a eu une jambe fracturée et le bas-ventre ouvert. Un troisième a eu le visage brûlé. Le quatrième, blessé plus légèrement, est soigné sur place.

Maroc. — Progrès de Moulaï Hafid. — On mande de Tanger à la *Morning Post* :

« La tribu des Anflous s'est déclarée pour Moulaï Hafid. Elle s'apprête à s'opposer à l'établissement de la police franco-espagnole.

« A Mogador, on craint de nouveaux troubles. Le consul de France a demandé l'envoi de navires de guerre.

Nouveaux combats. — On mande de Casablanca le 25 : « La colonne dite des tirs est partie de Ber-Rachid, en vue d'une concentration avec la colonne dite du littoral, que commandait le général d'Amade. Les deux colonnes ont opéré leur jonction à Ankous, point situé sur le territoire de la tribu des Ouled Mellah. Au moment de la jonction, la colonne dite des tirs était engagée avec les gens de la tribu des Ouled Ali, fraction des Medrakas.

« La colonne du littoral a pris position à sa gauche. L'infanterie et la cavalerie se sont développées. La cavalerie a fait plusieurs charges consécutives avec succès. Vers 3 heures, le feu de l'infanterie a obligé l'ennemi à battre en retraite. Au moment de l'installation du bivouac, quelques groupes de cavaliers ont fait un retour offensif mais furent rapidement dispersés. L'artillerie n'a tiré que quelques coups. »

Le général d'Amade télégraphie que la colonne du littoral s'est portée le 23 janvier à trente kilomètres au sud de Bou-Znika. Le 24, la colonne opéra sa jonction vers midi avec le détachement venu de Mediouna, à Ankous.

C'est sur ce point que les deux colonnes ont été attaquées par les contingents des tribus de Medraka-Zeila et Ouled-Ali, développées en croissant sur un front de cinq kilomètres environ.

L'ennemi a été repoussé avec pertes après un combat de 4 heures. Les Français ont eu 6 blessés, parmi les-

quels le lieu-  
deux balles.

Chine. — Un tunnel s'élève sur la ligne Kalgan-Peking. Les travaux sont conduits par les étrangers.

Des avertissements ont été envoyés à plusieurs provinces, mais le gouvernement n'a tenu compte de rien.

Amérique. — Baltimore. — New-York. — Violent incendie à midi, à Baltimore. L'incendie s'est effondré. Les dégâts ont été énormes. Jusqu'ici on ne compte pas les victimes.

Six semaines de télégrammes. — La livraison de minerais de six semaines.

Le 4 décembre, une mine d'ouvriers. Trois ouvriers. Brown et M... plus de trois heures, mais les protégés écrasés.

Des sauvages, découverts, tendirent des hommes étendus, les mineurs tnyau comm...

Les travaux ont été effectués. Et ce n'est pas un dur furent rame...

Une bonne journée au... suivante de...

Des incidents après midi, que du qua... qui a fait ex... nêtre et un... sacs conten...

en numéraire. La police pour tenir... qui se précip... argent. Les... après plusieurs... pllosion n'a f...

BREVET

— Pour ne pas par la foule, n... (Russie) à tou... sonnes sous sa...

— Le plus grand par les habitant... queur, le roi d...

— Mardi, de Paris pour le détroit de B...

— Le choléra ont été constatés.

— Le commerce élevé à 11 millions en augmentation née précédente.

— Grand débri française.



et la société coopérative de Lucerne sont en-  
tité, le prix du lait a sensi-  
blement baissé. Ce fut la Coopérative  
dont la laiterie diminua ce  
temps; les laitiers, pour  
raison, abaissèrent encore  
mais la Coopérative « ra-  
ra » quoi les paysans rabais-  
sèrent de 25 centimes qu'était ce  
prix, il oscille actuel-  
lement entre 18 et 19 centimes.

ÉTRANGER

— Violente explosion. —  
En forant un trou de  
une galerie pour l'exploita-  
tion, à Ternand (Rhône), le  
ouvrier a provoqué une  
qui a enflammé la charge de  
de épouvantable explosion  
te. Quatre ouvriers qui se  
dans la zone dangereuse  
sont atteints par les  
debris. L'un d'eux est mort,  
un bras fracturé et le  
cœur ouvert. Un troisième a eu  
le bras brisé. Le quatrième, blessé  
à la tête, est soigné sur place.

— Progrès de Moulay Ham-  
mande de Tanger à la Mor-  
tan. Des Anflous s'est déclarée  
à Hafid. Elle s'apprête à  
l'établissement de la police  
générale.

— On mande  
du 25: « La colonne  
est partie de Ber-Rachid,  
une concentration avec la  
de la littoral, que comman-  
dait d'Amade. Les deux co-  
lont opéré leur jonction à An-  
situé sur le territoire de la  
Ouled Mellah. Au moment  
on, la colonne dite des tirs  
a été avec les gens de la tribu  
Ali, fraction des Medrakas.  
bonne du littoral a pris posi-  
gauche. L'infanterie et la  
sont développées. La ca-  
a plusieurs charges consé-  
cues succès. Vers 3 heures, le  
anterie a obligé l'ennemi à  
retraité. Au moment de l'ins-  
a bivouac, quelques groupes  
sont fait un retour offensif  
rapidement dispersés. L'ar-  
tiré que quelques coups. »

— Pour ne pas être lynché sur sa machine  
par la foule, un mécanicien part de Bakou  
(Russie) à toute vapeur, écrasant dix per-  
sonnes sous sa locomotive.  
— Le plus gros diamant est celui offert  
par les habitants du Transvaal à leur vain-  
queur, le roi d'Angleterre.  
— Mardi, cinq automobiles sont parties  
de Paris pour le raid New-York-Paris par  
le détroit de Behring.  
— Le choléra éolote en Turquie. 10 cas  
ont été constatés à Galatz.  
— Le commerce de la France en 1907 s'est  
élevé à 11 milliards 600 millions de francs,  
en augmentation d'un demi-milliard sur l'an-  
née précédente.  
— Grand débat sur le Maroc à la Cham-  
bré française.

quels le lieutenant Poirson atteint de  
deux balles.

**Chine.** — Un tunnel s'écroule. —  
Un tunnel s'est écroulé lundi sur la  
ligne Kalgan-Pékin, que les Chinois  
construisent actuellement sans l'aide  
des étrangers. 180 hommes ont péri.

Des avertissements avaient été don-  
nés à plusieurs reprises à ce sujet,  
mais le gouvernement n'en avait pa-  
tenu compte.

**Amérique.** — Terrible incendie  
à Baltimore. — Un télégramme de  
New-York signale qu'au cours d'un  
violent incendie qui s'est déclaré jeudi  
à midi, à Baltimore, un édifice en feu  
s'est effondré. De nombreux pompiers  
ont été ensevelis sous les décombres.  
Jusqu'ici on signale 4 morts et 20 bles-  
sés.

— Six semaines sous terre. — Un  
télégramme d'Ely (Nevada) annonce  
la délivrance vraiment extraordinaire  
de mineurs qui étaient ensevelis depuis  
six semaines.

Le 4 décembre, un éboulement dans  
une mine d'or ensevelit plusieurs ou-  
vriers. Trois hommes, nommés Bailey,  
Brow et Macdonald, étaient enfouis à  
plus de trois cents mètres de profon-  
deur, mais une espèce de toit en zinc  
les protégea et les empêcha d'être  
écrasés.

Des sauveteurs, opérant des son-  
dages, découvrirent cette cavité et en-  
tendirent des bruits indiquant que les  
hommes étaient vivants. Depuis lors,  
les mineurs ont été nourris par un  
tuyau communiquant à la surface.

Les travaux de sauvetage ont dû  
être effectués avec le plus grand soin.  
Et ce n'est qu'au bout de six semai-  
nes d'un dur labeur que les ouvriers  
furent ramenés au jour, sains et saufs.

— Une bombe à New-York. — Les  
journaux anglais publient la dépêche  
suivante de New-York:

« Des individus ont placé, jeudi  
après midi, sur une fenêtre d'une ban-  
que du quartier italien, une bombe  
qui a fait explosion, démolissant la fe-  
nêtre et une partie des murs. Trois  
sacs contenant plus de 200,000 francs  
en numéraire ont disparu dans les dé-  
bris. La police est accourue aussitôt  
pour tenir en respect 10,000 italiens  
qui se précipitaient pour réclamer leur  
argent. Les agents ont rétabli l'ordre  
après plusieurs heures d'efforts. L'ex-  
plosion n'a fait aucune victime. »

BRÈVES NOUVELLES

— Etranger —

— Pour ne pas être lynché sur sa machine  
par la foule, un mécanicien part de Bakou  
(Russie) à toute vapeur, écrasant dix per-  
sonnes sous sa locomotive.  
— Le plus gros diamant est celui offert  
par les habitants du Transvaal à leur vain-  
queur, le roi d'Angleterre.  
— Mardi, cinq automobiles sont parties  
de Paris pour le raid New-York-Paris par  
le détroit de Behring.  
— Le choléra éolote en Turquie. 10 cas  
ont été constatés à Galatz.  
— Le commerce de la France en 1907 s'est  
élevé à 11 milliards 600 millions de francs,  
en augmentation d'un demi-milliard sur l'an-  
née précédente.  
— Grand débat sur le Maroc à la Cham-  
bré française.

— M. Delcassé prononce un discours dit-  
cuté et apprécié dans l'Europe entière.

— Suisse —

— La ville de Thonne a assuré tous les  
enfants des écoles contre les accidents.

— Le peuple schwytois a repoussé di-  
manche la nouvelle loi scolaire par 8417 voix  
contre 1796.

— A Genève, le nettoyeur Eng. Gran.  
Fribourgeois, est tombé d'un quatrième  
étage sur le trottoir. Mort à l'hôpital.

— A Bienne, pendant la manœuvre, un  
employé tombe sous le wagon. Une main  
coupée et graves blessures à la jambe.

CANTON DE FRIBOURG

**Pont de Pérolles.** — Le Con-  
seil d'Etat a décidé, vendredi, d'ouvrir  
un concours d'idées pour la construc-  
tion du pont de Pérolles, qui franchira  
la Sarine près de Fribourg, d'en sou-  
mettre le résultat à une commission  
d'experts et de récompenser les meil-  
leurs projets.

Cette décision est une première  
conséquence du décret du Grand Con-  
seil du 21 novembre 1907, concernant  
les chemins de fer régionaux en parti-  
culier, la ligne directe Fribourg-Bulle.

**Militaire.** — Dans sa séance du  
21 courant, le Conseil fédéral a promu  
M. le 1<sup>er</sup> lieutenant d'administration  
Isidore Nordmann, quartier-maître du  
bataillon 17, au grade de capitaine.

**Les écoles militaires en  
1908.** — Dans sa séance de vendred  
matin, le Conseil fédéral a approuvé  
le tableau des écoles militaires pour  
1908. Les écoles de recrues de la II<sup>me</sup>  
division, dont font partie nos batail-  
lons fribourgeois auront lieu comme  
suit: la première, du 19 février au 25  
avril, à Colombier; la deuxième, du  
18 mars au 25 avril, à Yverdon, et du  
25 avril au 23 mai, à Colombier; la  
troisième, du 3 juin au 8 août, à Co-  
lombier.

L'école de recrues d'artillerie pour  
les recrues fribourgeoises d'artillerie  
de position aura lieu du 15 février au  
1<sup>er</sup> mai, à Thonne.

L'école de sous-officiers de la II<sup>me</sup>  
division aura lieu du 12 mai au 2 juin,  
à Colombier, et l'école d'aspirants  
pour la même division, du 11 août au  
31 octobre, à Colombier, avec cours  
d'équitation du 1<sup>er</sup> au 28 septembre.

L'école des sous-officiers de cava-  
lerie aura lieu du 23 février au 4 avril,  
à Berne, et l'école d'aspirants de la  
même arme, du 28 septembre au 18  
décembre, à Berne également.

Les cours de répétition de la II<sup>me</sup>  
division en formation de régiment sont  
fixés, pour les bataillons 14 et 15, du  
28 septembre au 10 octobre, et pour  
les bataillons 16 et 17, du 21 septem-  
bre au 3 octobre.

**Vol.** — Samedi matin, un voya-  
geur du train direct partant de Fri-  
bourg à 10 h. 33 a été dévalisé pen-  
dant le trajet Fribourg-Lausanne.

Deux jeunes gens étrangers sont  
soupçonnés d'être les auteurs de ce  
vol.

**Evasion.** — Samedi soir, vers 5  
heures et demi, le détenu Joseph Ul-  
dry, d'Avry-devant-Pont, récidiviste  
assez dangereux, a réussi à s'échapper  
de Bellechasse, à la faveur d'un fort

brouillard. On n'a pas pu relever ses  
traces.

**Achat de chevaux d'artille-  
rie** — L'administration militaire fé-  
dérale achètera des chevaux d'artille-  
rie: le 5 février, à Romont (champ de  
foire), à 3 heures de l'après-midi.

Les chevaux mis en vente doivent  
avoir les formes et les qualités d'un  
cheval d'artillerie pouvant être monté;  
ils doivent être âgés d'au moins 5 ans  
et ne pas dépasser l'âge de 7 ans. La  
hauteur au garrot doit être au mini-  
mum de 162 centimètres.

Ces chevaux doivent être issus d'é-  
talons approuvés par la Confédération  
et provenir d'un élevage amélioré. Les  
certificats de naissance devront être  
présentés le jour de la vente.

Si lors du contrôle des certificats  
par le Département fédéral de l'Agric-  
ulture une irrégularité est constatée,  
le vendeur sera tenu de reprendre son  
cheval en remboursant le prix de  
vente.

Tout cheval qui, dans l'espace de 15  
jours, serait reconnu mordeur ou  
rueur, atteint des maladies et vices pré-  
vus par le règlement d'administra-  
tion, devra être repris par le vendeur.

Pour le cas où un jument serait  
reconnue portante pendant la durée du  
service, le vendeur serait tenu de la  
reprendre contre restitution du prix  
de vente.

GRUYÈRE

**L'industrie des hôtels.** — At-  
tirer les touristes étrangers et les re-  
tenir, voilà ce que partout on cherche  
actuellement. Et pour atteindre ce  
but, partout autour de nous on s'ingé-  
nie à développer l'industrie hôtelière  
sous toutes ses formes, on innove, on  
crée des divertissements hygiéniques,  
on favorise les sports, on transforme  
quelquefois même la nature pour la  
rendre plus attrayante et plus atti-  
rante.

Au Pays-d'Enhaut, par exemple, les  
hôtels sont remplis d'étrangers, ama-  
teurs des sports d'hiver. A leur inten-  
tion, les sociétés de développement et  
plus spécialement les sociétés d'hôte-  
liers, plus directement intéressées, ont  
aménagé des emplacements conforta-  
bles pour la pratique du ski, de la luge  
ou du patin. Sans doute, ces installa-  
tions sont coûteuses, mais les brillants  
résultats récompensent bien vite le  
savoir-faire des initiateurs.

Et la même chose se produit en dix,  
en cent autres endroits en Suisse.  
Pourquoi ne ferait-on pas de même  
chez nous, en pays de Gruyère? Ce ne  
sont pourtant pas les emplacements  
favorables ni les moyens de transports  
qui font défaut. Ce qui manque peut-  
être, c'est l'entente et l'esprit d'initia-  
tive.

Il est bon qu'on le dise.  
Mais voici que dans les pays voisins,  
en France particulièrement, on cher-  
che à concurrencer la Suisse dans l'in-  
dustrie hôtelière. La France veut gar-  
der chez elle les milliers de Français  
qui chaque année débarquent en Suisse  
à la recherche d'une nature pittores-  
que et de l'air pur. Elle songe même

à arrêter dans leur course les milliers  
d'Anglais qui la traversent à destina-  
tion de notre pays. Et pour ce faire  
elle travaille ferme à développer son  
industrie hôtelière. Le Touring-Club  
de France et la grande presse font des  
efforts considérables dans ce but. Les  
hôtels de province surtout sont l'objet  
de leurs soins. Le Touring Club de  
France ouvre maintenant un concours  
de bonne tenue d'hôtels en province.  
Le concours du Bon Hôtelière est ou-  
vert à tout hôtel où le prix moyen,  
tout compris, ne dépasse pas dix francs  
par jour. Des prix de 1000, de 500 fr.  
des médailles d'or et d'autres prix sont  
alloués aux plus méritants. Là aussi,  
on ne recule devant aucun sacrifice  
pour attirer et retenir le touriste  
étranger.

C'est donc une nouvelle concurrence  
pour une industrie qui pourrait et qui  
devrait être florissante au sein d'une  
nature aussi idéale que la Gruyère.

**A La Roche.** — La foire de La  
Roche n'a pas été favorisée par le beau  
temps. Les chemins dangereux, la  
pluie ont nui à la participation du pu-  
blic et à l'amenée du bétail; c'est  
bien regrettable.

Mais La Roche se dédommage am-  
plement en faisant de brillantes affai-  
res par ses ventes de bois. Les der-  
nières mises communales ont produit  
le beau chiffre de 30,000 francs! Et  
cette heureuse commune possède de  
vastes forêts, capables de supporter  
encore de nombreuses ventes de la  
même importance.

Voilà de quoi faire bien des envieux.

**Le temps qu'il fait.** — Tandis  
que sur les rives du Léman ne règne  
plus aucune trace de l'hiver et qu'un  
gai soleil printannier réveille cette  
nature enchanteresse, nous sommes  
encore plongés au milieu des neiges.  
Vrai est-il que jusqu'ici l'hiver a été  
très supportable, fort gai même et  
surtout très utile pour l'exploitation  
des forêts, source de richesses pour  
notre pays.

Mais voici que l'hiver se gâte et  
que s'en va la belle trace. Il pleut. Il  
pleuvait lundi; il pleuvra encore de-  
main. On patage dans la rue, on  
glisse sur le traître verglas, on risque  
de se rompre les membres, l'humidité  
pénètre partout et, dans la montagne,  
les avalanches dangereuses dévalent  
avec fracas.

Est-ce la fin de l'hiver?  
Non, car voici ce que disent les  
prévisions: Une vague de froid nous  
menace...

Cette vague nous arrive des Etats-  
Unis. Partie du Pacifique, elle s'est  
abattue samedi sur New-York, cou-  
vrant la ville de plusieurs pieds de  
neige, tandis qu'une température sibé-  
rienne exerçait des ravages mortels.

Les météorologistes annoncent que  
la vague, poursuivant sa course vers  
l'est, est en train de franchir l'Atlan-  
tique. Ne nous étonnons donc point si  
nous la voyons déferler un de ces ma-  
tins sur nous.

Prenons garde!...



### A vendre ou à louer

**auberge**, avec grange, écurie, verger, quelques poses de terre. Conditions très avantageuses.  
S'adresser par écrit, sous chiffres H. 306 F., à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

### Domaine.

**A vendre**, à 1 heure de Bulle, un **joli domaine** de 8 poses, bien bâti. Facilités de paiement.

S'adresser par écrit sous chiffres H. 307 F., à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

**Une maison, vins et spiritueux**, demande un

### un jeune homme

parlant les deux langues pour travaux distillerie et faire quelques voyages.

S'adresser par écrit, sous chiffres H. 305 F., à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

### Domaine.

**A vendre un domaine 25 poses** d'un seul mas, bien bâti, fontaine, beau verger, gare à proximité.

S'adresser par écrit sous chiffres H. 308 F., à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

### A vendre:

en mises publiques, environ **140 moudes de bois de sapin, 2000 fascines** situées au Rio du Motélon, le **mercredi 29 janvier**, à 2 heures de l'après-midi, sur place.

Rendez-vous des mises, à 1 heure, au Restaurant du Chamois.

### Engins de sport d'hiver.

Luges dirigeables et Bobsleighs

Modèles et brevets Røisinger.

Catalogue sur demande.

Représentant:

Jos. Grémaud, Bulle.

### A vendre ou à louer

**l'ancienne boulangerie Gachet, à Pringy**, située à une minute de la gare de Grayères.

Position assurée à preneur sérieux. Entrée en jouissance de suite. Conditions très favorables.

Adressez les offres par écrit à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous chiffres H 125 B

### AVIS

L'atelier de cordonnier

PAUL MAYER

est transféré dans la maison de Ch. Mayer, 1<sup>er</sup> étage, ancienne Croix-Blanche, Place de l'Union et Cheval-Blanc.

Se recommande toujours à son honorable clientèle.

PAUL MAYER, cordonnier.

### 34 ans

de succès placent le véritable

COGNAC FERRUGINEUX

GOLLIEZ

(Marque: 2 Palmiers)

au premier rang pour le traitement de l'anémie, pâles couleurs, faiblesse, etc. — En vente partout en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dépôt général: Pharm. GOLLIEZ, Morat.

### MALAGA

en fûts d'origine de 16 litres à fr. 18.--, 20.-- et 24.--.

Se recommande

Francisco RIBES, à BULLE.

### A louer

**appartement** bien exposé au soleil. Entrée de suite si on le désire. S'adresser au bureau du journal.

## LOTÉRIE

du Casino-Théâtre de la Ville de Fribourg.

### Gros lot

Fr. 50,000.—

et nombreux autres lots formant un total de

Fr. 75,000.—

Billets à 1 fr.

En vente au Bureau de la loterie, rue du Tir, 6, à Fribourg, auprès des établissements financiers du canton et dans les principaux magasins.

Envoi contre remboursement.

Rabais aux revendeurs.

Une bonne cuisine ne peut se passer de bouillon frais. On en aura toujours à disposition en faisant usage du



**BOUILLON GRANULÉ MAGGI**  
MARQUE CROIX ÉTOILE

Rien qu'en dissolvant les Granulés dans la quantité donnée d'eau bouillante on prépare instantanément n'importe quelle quantité de bouillon de première qualité. Bocal d'essai pour 1 litre, 80 cts. Très recommandé par A. Corboz, Tour-de-Trême.

### Marée à bon marché.

On vendra tous les jours au **Magasin Vve Louis TREYVAUD** des **poissons frais** non salés de la Mer du Nord. Importation directe.

**Cabillaud Brochet Merlans** depuis 40 cts. la livre.

## Imprimerie de la Gruyère

Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques en tous genres, tels que:

Journaux et brochures; Programmes, prospectus, cartes d'adresse, de visite, de convocation, etc.; Formulaires pour les administrations, le commerce, l'industrie, etc.; Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, circulaires, etc.



Registres et carnets à souche, tableaux, etc.; Statuts et règlements de sociétés, etc.; Etiquettes volantes toile, parchemin, gommées, bordereaux, etc.; Enveloppes avec raison sociale imprimée.

Prix très modérés.

### J'offre à vendre

ma maison au centre du village de La Tour-de-Trême.

Excellente situation pour un commerçant. Présenter les offres à M. ANDREY, not., à BULLE.

Tobie Pauchard.

### Vente de bois.

**Lundi 3 février prochain**, dans la forêt cantonale des Combes, vente publique de 220 billes hêtre, 60 billons sapin, 15 billes orme, 8 billes érable, 80 stères hêtre, 15 stères sapin et 7 tas de déponille. Rendez-vous, à 1 1/2 h., au Châtelet. L'Inspecteur forestier de la Gruyère: Alf. Remy.

### A louer:

un logement de 2 chambres et cuisine, bien exposé au soleil, pour personnes tranquilles, chez M. Paul GEISENHOF, rue de la Sionge, Bulle.

### Vente de bois.

La Commune d'Eney offre à vendre en soumission une centaine de billes de foyard préparées à proximité de la route cantonale.

Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, s'adresser au Syndic, auprès duquel les soumissions sous pli fermé et portant la mention: Billes de foyard, seront déposées jusqu'au 4 février, à six heures du soir. Par ordre: Le Secrétaire communal.

### A vendre:

8000 pieds de bon foin et regain, en bloc ou en parties, à distraire ou à consumer sur place. S'adresser au bureau du journal.

### A louer:

un joli logement avec eau et lumière électrique. S'adresser au bureau du journal.

UN PRODUIT QUI N'A PAS sa réputation toujours grandissante c'est bien notre merveilleux

### BONBON DES VOSGES

Aux bourgeons de sapins des Vosges. En vente partout. Contre rhumes, toux, catarrhes, etc. Goût agréable.



Déposé [H288X] Avis: Tout bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une imitation inférieure à refuser. Vente en gros: BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.

## LOTS

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendié de Planfayon. 4376 lots en espèces — fr. 60,000 1<sup>er</sup> fr. 15000, 5000, 1000, etc., etc.

Les billets à fr. 1.— sont en vente au Bureau central à Fribourg, par les revendeurs pourvus d'affiches et par le Bureau d'expédition de billets de loteries suisses à St-Maurice. Sur 10 billets 1 billet gratuit. Grand rabais pour les revendeurs.

### L'atelier de reliure

E. JUDET

est transféré rue de la Sionge, maison Philpona-Mazoni.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Proportions gratis. H. Frisch, expert compt., Zurich. B91

### A louer:

en ville, une jolie chambre meublée, au soleil levant chauffée. S'adresser à Mme Vve VASSERFALLEN.

### A VENDRE

Dominique Gallina offre à vendre de gré à gré maison neuve et place à La Tour-de-Trême.

## Vente de bois.

Mardi 28 janvier, dans les forêts cantonales de Bouleyres et Sau-thaux, vente publique de 350 billons sapin, 15 billes hêtre, 1 bille chêne, 12 stères sapin, 15 stères hêtre et 70 tas de branches. Rendez-vous, à 9 heures, devant la ferme Yerly.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère. Alf. Remy.

### A vendre:

bois coupé pour potager et troncs pour fourneau, bien secs, chez M. Claude Barbey, à Morton.

### A vendre

bon chien de garde et de trait. S'adresser au bureau du journal.

### A vendre:

quelques cests sagots bon secs. S'adresser à M. Casimir GREMAUD, à Echarlens.

### Logements à louer

chez Torche, La Tour.

### Boucherie-Charcuterie.

Le soussigné informe l'honorable public de Broc et des environs qu'il a ouvert une boucherie-charcuterie ancienne (Erzest Maçon). On y trouvera tous les jours de la viande de premier choix, ainsi que de la charcuterie fraîche et cuite.

Se recommande, G. Wasserfallen.

GLASSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ADITEURS.